

Appel à projets
AVIS AUX AMATEURS CREATEURS DE BD
ET DESSINATEURS OCCASIONNELS

Repérer des talents, susciter la créativité et l’imaginaire, valoriser la pratique amateur

La Collectivité Territoriale de Guyane participe à l’année BD 2020 et propose un projet original d’atelier de création destinée aux auteurs amateurs autodidactes ou avertis de bandes dessinées (dessinateurs, scénaristes).

Conduire seul une bande dessinée d'un bout à l'autre représente beaucoup d'étapes et de technicité, lorsque l'on est amateur.

La CTG vous donne la possibilité d’éprouver votre talent en vous mettant en présence de professionnels de la BD pour faire aboutir votre projet.

- Vous êtes dessinateur autodidacte, amateur
- Vous souhaitez conduire et finaliser un de vos projets
- Vous souhaitez soumettre vos carnets de dessin à des regards avertis
- Vous êtes bédéiste amateur, vous avez nombre de projets commencés non aboutis.

Cet atelier de création est fait pour vous !

LE PRINCIPE :

15 personnes seront sélectionnées par un jury averti sur présentation de 3 planches originales/inédites selon des critères définis dans le règlement annexé, et invitées à participer à un atelier de création au cours duquel les conditions seront réunies pour faire aboutir leur projet respectif.

A la clé : l’édition de votre histoire en ligne. Une exposition de trois de vos meilleures planches, la publication d’un recueil des productions de l’atelier.

LA SÉLECTION : elle se fait exclusivement de manière dématérialisée

Après sélection, l’atelier animé par un professionnel de la BD se déroulera à distance.

Vous envoyez vos planches par mail ou par lien d’envoi de fichiers à l’adresse BD2020Guyane@gmail.com (ou BD2020Guyane@ctg.fr)

Le règlement

Article 1 - Organisateur

L'atelier est organisé par la Collectivité Territoriale de Guyane.

Il se tient en ligne.

Article 2 - Participants

L'appel à candidatures est ouvert à tout dessinateur non professionnel, sans considération de sexe, nationalité ou de condition sociale, domicilié en Guyane, n'ayant jamais publié ni signé de contrat concernant la publication papier d'une bande dessinée à la date limite de remise des planches, et n'ayant jamais participé à une revue de bande dessinée.

Les participants doivent être âgés de 14 ans au moins révolus à la date limite de remise des planches.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise.

Toute personne participant à l'organisation est exclue de cette opération.

Article 3 - Sujet

Chaque participant propose un scénario sur le thème de son choix.

Le sujet est volontairement libre pour cette première édition.

Il n'a pas été défini de façon plus précise pour laisser libre cours à la créativité de chacun.

Article 4 - Format

Les participants doivent envoyer une bande dessinée d'expression française (ou muette) originale/inédite, en couleur ou noir et blanc, sur 3 planches A4 maximum dont les pages doivent être numérotées.

Le format du support est obligatoirement un format A4 (21 x 29,7 cm) à la française (vertical : portrait).

Toutes les techniques sont acceptées, tous les genres sont possibles.

Les participations en groupe ne sont pas acceptées, mais il est possible de créer une bande dessinée à deux (scénariste/dessinateur).

Article 5 - Soumission des oeuvres

Les planches doivent être :

- 1) Scannées au format JPEG
- 2) expédiées par voie numérique jusqu'au 30 août 2020 en mentionnant nom, prénom et coordonnées (photocopie de la pièce d'identité) sur page séparée à :

Résidence BD 2020/ BD2020Guyane@gmail.com et BD2020Guyane@ctguyane.fr

- 3) les participants recevront un accusé réception par mail de l'envoi de leurs travaux.

Article 6 - Sélection des oeuvres - Critères de jugement

Les critères de jugement porteront sur la maîtrise technique et l'adéquation de l'histoire choisie avec le support.

Le non-respect du règlement est éliminatoire.

Article 7 - Résultats

Les résultats seront communiqués par mail aux participants de l'atelier.

Les auteurs des 15 meilleurs travaux sélectionnés participeront à l'atelier à distance animé par un auteur de BD professionnel.

Les lauréats devront fournir une autorisation de publication de leurs productions pour leur mise en ligne sur le site de la CTG à l'issue de l'atelier.

Les trois meilleures planches seront exposées à la bibliothèque Franconie. La publication d'un recueil des productions de l'atelier sera réalisée.

Les participants s'engagent à céder gratuitement à l'organisateur tous les droits d'exécution et de reproduction, notamment les droits d'exposition et d'édition éventuelle des œuvres, cette utilisation étant limitée au cadre de cette opération et à toutes les manifestations s'y rapportant pour cette édition et les éditions à venir, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Article 8- Droit à l'image et traitement des données personnelles

L'ensemble des participants dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles communiquées à l'organisateur.

Les participants récompensés autorisent l'organisateur à communiquer sur leur nom et prénom et à publier toute photographie relative à cette opération.

Article 9 - Jury

Le jury est composé d'un professionnel spécialiste de la bande dessinée, d'un BDéphile, d'un professeur de dessin, d'administratifs de la CTG du pôle culture, d'un auteur et d'une plasticienne.

Article 10 – Règlement

Le règlement sera consultable sur le site de la CTG.

L'organisateur décline toute responsabilité dans la transmission des fichiers numériques effectuée par les participants.

La participation à cette opération implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement

Article 11 - Litige

Tout différend fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend l'organisateur.

Toute réclamation relative à cette opération devra être formulée par écrit et adressée à la Collectivité Territoriale de Guyane, Direction Livre et lecture.

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour de Suzini - 4179, Route de Montabo
97307 CAYENNE - Standard : 0594 300 600